

Association de sécurité civile du Québec

Rapport annuel 2014

Présenté à l'assemblée générale annuelle

Le 15 janvier 2015

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'ASCQ	3
Membership	4
Mot du président	5
Réalisation du plan stratégique.....	6
Certification en mesures d'urgence et sécurité civile	8
Développement professionnel	11
Communication et visibilité.....	16
Affaires corporatives	18
Orientations budgétaires	20
Rapport financier.....	21
Membres du Conseil d'administration	23
Partenaires, membres corporatifs et collaborateurs	24

PRÉSENTATION DE L'ASCQ

VISION

L'Association de sécurité civile du Québec contribue à rendre la société québécoise plus résiliente face aux sinistres en favorisant l'intégration des principes de sécurité civile chez tous les acteurs du milieu.

MISSION

Pour assurer une plus grande sécurité de la population et renforcer la résilience de la société québécoise, l'ASCQ veut contribuer à :

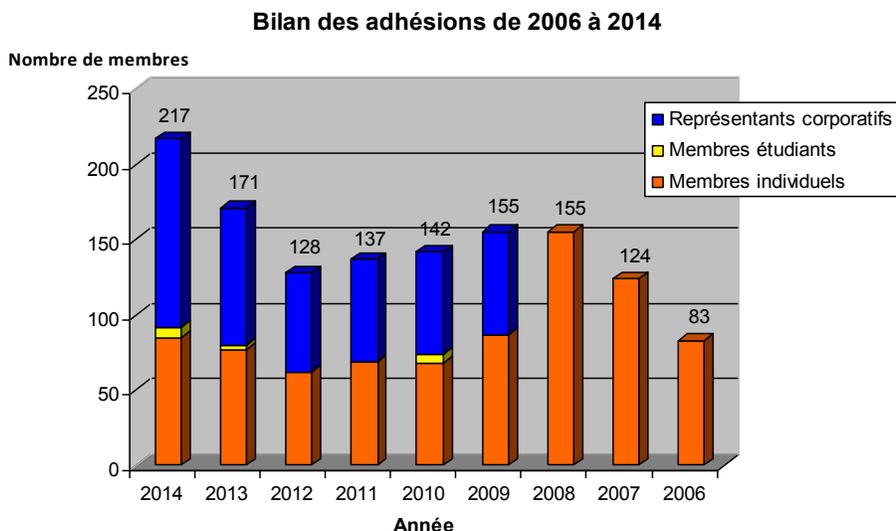
- Améliorer la connaissance des risques;
- Réduire les risques et prévenir les sinistres;
- Renforcer la capacité de réponse et de rétablissement dans les situations de sinistre.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Promouvoir les pratiques reconnues de la gestion des risques et de la sécurité civile;
- Représenter les membres auprès des secteurs privé et public;
- Faciliter l'accès à des activités de formation, des séances d'information et de sensibilisation.

MEMBRES

En 2014, l'ASCQ a compté 217 membres en règle, soit 85 membres individuels, 7 membres étudiants et 125 représentants des 20 membres corporatifs. Il s'agit par rapport à l'année 2013 (171 membres en règle, soit 77 membres individuels, 3 membres étudiants et 91 représentants des 14 membres corporatifs) d'une hausse significative de 27 % et représente le plus haut nombre d'adhérents que l'Association a connu au cours de son histoire¹.



Deux nouvelles mesures d'attraction furent instaurées en 2013 et 2014 afin de favoriser l'intérêt envers l'Association auprès d'une clientèle ciblée et ainsi accroître à court, moyen et long terme le nombre d'adhérents à l'Association. Dans un premier temps, le nombre maximal de représentants d'un membre corporatif fut haussé de 6 à 10. Dans un second temps, le titre et les privilèges de membre individuel furent attribués aux personnes non membres ayant participé à l'une ou l'autre des activités organisées par l'Association au cours de l'année. Dix-sept personnes ont ainsi joui de ce privilège en 2013. Fait à noter, quatre de ces personnes ont renouvelé leur adhésion en 2014 et sont demeurées membres en règle, un taux de rétention de 24 %. En 2014, 31 personnes ont bénéficié de ce même privilège. Il sera d'intérêt d'évaluer à nouveau, à la fin 2015, le succès de cette mesure.

¹ Selon les statistiques présentées dans les rapports annuels de l'ASCQ des années 2006 à 2013.

MOT DU PRÉSIDENT

Chers collègues,

En consultant notre rapport annuel 2014, vous serez certainement, comme nous, heureux de constater que le plan stratégique avec lequel nous travaillons depuis 2012 vise juste.

Ce plan a établi les différents objectifs, orientations et actions afin de réaliser notre mission. Rappelons qu'il comporte trois grands objectifs :

- Promouvoir les pratiques reconnues de la gestion des risques et de la sécurité civile;
- Représenter les membres auprès des secteurs privé et public;
- Faciliter l'accès à des activités de formation, des séances d'information et de sensibilisation.

L'ASCQ se donne toujours comme autre priorité de rayonner davantage et devenir l'organisation professionnelle incontournable du Québec en sécurité civile et gestion des urgences. En œuvrant et investissant sur ces trois objectifs, nous sommes confiants de pouvoir prétendre cette position dans un avenir rapproché.

Cette année, parmi nos actions contribuant à rendre la société québécoise plus résiliente, nous avons organisé de nombreuses activités pour nos membres et avons poursuivi la mise en valeur du rapport « Pour une gestion sécuritaire des matières dangereuses ». 2014 a aussi été l'année de la première édition de La Grande Secousse du Québec, la version québécoise du *Great Shakeout* tenue initialement en 2013 dans la région de Charlevoix et puis adaptée et mise en œuvre par notre association pour tout le Québec. Ces actions ont grandement contribué à l'augmentation importante des adhésions à notre association, mais aussi à l'assainissement de nos finances.

Je tiens à remercier les administrateurs de l'Association, plus particulièrement :

Au Comité exécutif, Marie-Pierre Raymond, vice-présidente; Frédéric Saint-Mleux, trésorier; Denis Bordeleau, secrétaire; Frédéric G. Parent, responsable des activités;

Au conseil d'administration Yves Dubeau principal artisan du dossier de la gestion sécuritaire des matières dangereuses; Marc Guay, notre représentant au Comité consultatif en sécurité civile; Karl Brochu responsable du comité de l'éthique et Isabelle Primeau qui a fait un travail remarquable dans le dossier de la certification, accompagnée de Richard Chabot puis remplacé par Michel Doré il y a quelques mois.

Je profite de l'occasion pour souligner la contribution exceptionnelle et exemplaire de Richard Chabot au sein de l'ASCQ. Richard nous quitte après des années d'implication active. Que ce soit à titre d'administrateur, de responsable de la certification, de président ou plus récemment de président sortant, il a exercé une influence positive et dynamique, influence qui a rejailli sur l'ensemble de notre organisation. Merci Richard!

Une association ne peut exister sans l'apport de ses membres, je vous remercie de croire en notre association et je vous invite à rejoindre l'équipe d'administrateurs et de responsables de dossiers afin de contribuer activement et façonner avec nous un avenir qui s'annonce prometteur pour l'ASCQ.

Guy Dufour
Président du conseil d'administration

RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE

BILAN ET ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2014

Le *Plan stratégique 2012-2014* a été présenté au Conseil d'administration de l'ASCQ et adopté le 4 juin 2012.

Rappelons que les constats initiaux étaient les suivants :

- Un positionnement public de l'association quasi absent dû au manque de proactivité sur les enjeux actuels associés à la sécurité civile;
- Une faible implication des membres résultant en des réalisations limitées;
- Une dilution de l'implication des efforts bénévoles;
- Un manque de dynamisme et de professionnalisme nuisant à l'image de l'ASCQ;
- Peu de valeur ajoutée pour les membres;
- Un effectif relativement stable depuis 3 ans et estimé à 10 % de la communauté en sécurité civile au Québec.

Le plan stratégique compte neuf orientations :

ORIENTATIONS
1. LE POSITIONNEMENT DE L'ASSOCIATION
2. LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITE
3. LE FINANCEMENT
4. LA GESTION INTERNE
5. LA CERTIFICATION
6. LES SERVICES PROPOSES
7. LE COLLOQUE
8. L'ADHESION DES MEMBRES
9. LES PARTENARIATS

Nos actions réalisées en lien avec les orientations du plan stratégique :

- Nous avons poursuivi, avec nos partenaires historiques que sont le Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs (CRAIM) et RECO-Québec, notre travail de communication afin de diffuser au plus large public d'intérêt notre rapport « Pour une gestion sécuritaire des matières dangereuses »;
- En plus des nombreuses activités et collaborations, la première édition de La Grande secousse du Québec a contribué de façon exceptionnelle à la visibilité de notre association;
- L'amélioration significative de notre performance financière principalement attribuable à un meilleur contrôle des dépenses, une augmentation des revenus d'activités et une augmentation des adhésions;

- L'intérêt pour la certification est en progression et nous sommes satisfaits de la collaboration du ministère de la Sécurité publique à sa mise en valeur;
- En ce qui a trait au Colloque de la sécurité civile et incendie, nous avons repensé à notre visibilité lors de l'événement et redéployerons notre présence à l'accueil plutôt qu'à l'intérieur du salon;
- Le nombre de membres a fait un bon de 27 %, représentant un sommet historique du nombre d'adhérents à l'Association;
- Au niveau du partenariat, nous avons poursuivi notre travail de rapprochement avec nos partenaires. Une première rencontre a eu lieu, à l'instigation de l'ASCQ, lors du Colloque de la Sécurité civile et incendie, le 19 février 2014. Des cibles spécifiques n'ont pu être établies à ce moment et deux autres réunions ont été tenues, soit le 10 avril et le 20 mai. À date, un seul projet « collectif » s'est concrétisé, soit la tenue du webinaire de la FQM, le 11 septembre 2014.

En somme, les orientations identifiées dans le Plan stratégique 2012-2014 demeurent pertinentes. Elles ont servi à guider nos plans antérieurs et serviront à baliser nos activités pour l'année en cours dans la poursuite de notre vision et de notre mission.

CERTIFICATION EN MESURES D'URGENCE ET SÉCURITÉ CIVILE

HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DU PROGRAMME

En 2008, le ministère de la Sécurité publique a confié à l'ASCQ le mandat de développer et de mettre en place un processus de certification des intervenants en mesures d'urgence et sécurité civile au Québec. Le processus et les outils de certification ont été développés en 2010 et la première cohorte a été certifiée en 2012.

Le tableau ci-après présente les différents niveaux de certification et exigences correspondantes :

	Associé en mesures d'urgence (AMU)	Qualifié en mesures d'urgences (QMU)	Certifié en gestion des urgences (CGU)
Éléments-clés	Connaissances démontrées	Participation active Réalizations reconnues	Rayonnement externe Leadership et partenariat affirmés
Connaissances	Examen AMU réussi	Examen AMU réussi	Examen CGU réussi
Expérience minimale	s.o.	3 ans	10 ans
Formation académique⁽¹⁾	s.o.	DEP, AEC, DEC	Baccalauréat
Formation professionnelle	s.o.	50 heures MUSC	100 h MUSC + 50 h Gestion
Engagements⁽²⁾	s.o.	4 engagements	6 engagements
Membres associés, Colloques, Bénévolat, Leadership, Conférencier, Formateur, Publications, Prix, Accréditation, Autres.			
Réalisations	s.o.	4 dimensions	5 dimensions
Prévention, Préparation, Intervention, Rétablissement, Gestion/Coordination, Communication.			

⁽¹⁾ Équivalences possibles

⁽²⁾ Les catégories Engagements et Réalisations sont complémentaires et dans certaines situations, un même événement peut être considéré dans les 2 catégories.

La cohorte certifiée en février 2014 constitue une légère progression par rapport aux cohortes précédentes :

Nombre de certificats remis par années d'obtention et niveaux			
Année	AMU	QMU	CGU
2012	1	2	2
2013	1	2	1
2014	6	1	0

Les membres du Conseil d'administration de l'Association demeurent convaincus que la reconnaissance formelle des qualifications professionnelles en mesures d'urgence et sécurité civile est un atout pour les municipalités et autres organisations qui ont à combler des postes dans ce domaine ou à faire appel à de l'expertise externe.

Afin de maintenir la progression du programme de certification, différentes actions ont été mises en place tels :

- Réaffirmer et renforcer l'implication du ministère de la Sécurité publique;
- Mettre à contribution le milieu de l'enseignement dans le processus de certification;
- Faciliter les rapprochements avec les autres associations et partenaires du domaine;
- Définir des règles de gouvernance et de réalisation du programme;
- Compléter ou mettre en place certaines pistes d'amélioration spécifiques.

En premier lieu, grâce aux échanges entre la présidence et le ministère de la Sécurité publique, nous avons établi que le prochain examen de certification se tiendra durant la journée de formation précédant le colloque et que le programme de certification serait annoncé sur le site Web du colloque. Nous croyons que cette vitrine ainsi que la proximité entre les deux événements encouragera un nombre plus important de candidats à participer. Un effort de communication sera effectué au début de l'année 2015 pour publiciser la tenue de l'activité.

Un représentant du monde de l'enseignement est maintenant membre du Comité de certification. La revue et la mise à jour des examens ont déjà débuté. D'ici la tenue du colloque, les examens auront tous été mis à jour pour refléter la « Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 ».

Dû au départ de deux membres du Comité de certification, nous sommes à contacter les autres associations afin qu'un représentant de leurs organisations respectives soit nommé au sein du Comité de certification.

À plus long terme, un rapprochement avec le chapitre canadien de l'International Association of Emergency Manager qui attribue la certification IAEM au Canada et aux États-Unis est toujours souhaité, et ce, dans la perspective d'une éventuelle reconnaissance commune des certifications disponibles. Des discussions informelles ont eu lieu cet automne.

Finalement, une politique de gestion administrative a été déposée et approuvée au Conseil d'administration afin de confirmer les règles de gouvernance en place.

COHORTE 2014 ET 2015

En 2014, la cohorte a permis de certifier les personnes suivantes :

QMU	Pierre Benoit	Coordonnateur corporatif des urgences, Bell Canada
AMU	Sébastien Caya	Chef de division opérations et sécurité civile, Service de la sécurité incendie de Blainville
	Mathieu Laporte	Conseiller senior en mesures d'urgence et gestion médicale, Groupe conseil Promutech Inc.
	Martin Miller	Directeur du service de sécurité incendie de Saint-Apollinaire
	Marc Maltais	Responsable des mesures d'urgence aéroportuaire, Service des opérations d'exploitation routière et aéroportuaire, ministère des Transports du Québec
	Luc Tremblay	Chef d'équipe, chargé de l'assurance qualité et de la formation, responsable de mission santé - sécurité civile, Services préhospitaliers et mesures d'urgence
	Christian Williams	Directeur général, Ambulances Abitémis

En 2014, le comité était composé des intervenants suivants, reconnus dans leur milieu :

- François Bigras, représentant de l'Association des directeurs de police du Québec;
- Steve Boivin, représentant du ministère de la Sécurité publique;
- Louise Bradette, représentante du milieu municipal et chef de division au Centre de sécurité civile (CSC) de la Ville de Montréal;
- Yves Després, représentant de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec;
- Martin Sanfaçon, représentant du Service d'intervention d'urgence, Centre-du-Québec (S.I.U.C.Q.);
- Michel Doré, représentant du monde de l'enseignement. L'ENAP (s'est joint au comité en octobre 2014).

Le Comité de certification a été supporté par Isabelle Primeau, Joël Chéruef et Richard Chabot. Nous tenons à remercier le S.I.U.C.Q. pour avoir accueilli les candidats lors de l'examen de certification ainsi que le comité de certification.

Pour la cohorte de 2014-2015, nous savons déjà que deux candidats ayant la certification CEM de l'IAEM ont obtenu le titre de CGU soit M. Joël Chéruef et M. Michel Doré. De plus, d'autres candidats sont dans le processus de certification et seront confirmés au mois de février lors de la remise officielle des certificats au colloque.

Nous désirons souligner le travail exceptionnel de M. Chéruef dans l'élaboration et le maintien du programme de certification. Son décès subit est une très grande perte pour le programme, pour l'association et pour le milieu de la sécurité civile. Nous remercions M. Michel Doré, qui s'est grandement impliqué dans la revue des examens afin que les séances d'examens de l'automne puissent être maintenues.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

COLLOQUES PROVINCIAUX

COLLOQUES SUR LA SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE 2014

L'ASCQ a collaboré avec le ministère de la Sécurité publique et ses partenaires à la préparation et à l'animation du Colloque sur la sécurité civile et incendie 2014 qui s'est tenu à Québec les 17, 18 et 19 février 2014.

L'ASCQ a organisé la conférence : Lac-Mégantic : les leçons tirées lors de l'événement :

Conférenciers :

- Mme Claudie Laberge, directrice du Service d'intervention à la Croix-Rouge canadienne, division du Québec;
- Mme Christine Savard, directrice régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie pour les régions de la Montérégie et de l'Estrie;
- M. René Cayer, capitaine à la Sûreté du Québec, responsable du bureau du conseiller aux mesures d'urgence;
- M. Gilles Bertrand, directeur général à la Ville de Lac-Mégantic.

Sujet :

Le déraillement de train à Lac-Mégantic représente un excellent cas d'étude. Lors de cette séance plénière, vous pouvez entendre le témoignage de représentants de différents responsables de la gestion ou de l'intervention lors de cette tragédie.

L'objectif de cette activité était de permettre aux participants de retirer des enseignements pertinents sur la gestion en partenariat d'un sinistre ou d'une crise. Mme Suzanne Laberge dirigeait un débriefage où les parties impliquées dans les lendemains de la tragédie ont pu faire ressortir des pistes constructives à la suite des leçons dégagées de l'événement.

COLLOQUES SUR LA SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE 2015

Au cours de la dernière année, l'Association a aussi contribué activement à l'organisation du Colloque annuel de la sécurité civile et incendie 2015. Ce colloque se tiendra à Québec les 16, 17 et 18 février 2015.

L'ASCQ organise la conférence : Aperçu du système de sécurité maritime du Canada

Conférenciers :

- Mme Sylvie Pelletier, directrice régionale des programmes à la Garde côtière canadienne de la région du centre et de l'Arctique;
- M. Michel Boulianne, Transport Canada, directeur, secteur sécurité et sûreté maritime.

Sujet :

Cette conférence a pour objectif d'informer les intervenants opérationnels et leurs décideurs des rôles et des responsabilités de tous les intervenants. Ils auront un aperçu du système de sécurité maritime du Canada, qui comprend la prévention, la préparation et l'intervention ainsi que la responsabilité et l'indemnisation.

Des représentants de la Garde côtière canadienne et de Transports Canada expliqueront comment les récentes mesures relatives au système de classe mondiale pour les navires-citernes renforceront le système de sécurité actuel déjà efficace.

Enfin, ils exposeront concrètement les actions entreprises lors du signalement d'un déversement d'hydrocarbures provenant d'un navire sur le fleuve Saint-Laurent.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

SÉCURITÉ CIVILE ET LA CONTINUITÉ DES AFFAIRES EN MILIEU MUNICIPAL

16 janvier de 12 h 45 à 14 h : 1050 Beaver Hall, Montréal

Conférencier : M. Jacques Rathwell, Ville de Gatineau, responsable sécurité civile

Sujet :

Cette conférence avait pour objectif d'identifier, selon l'expérience de M. Rathwell, les constats et enjeux liés à l'implantation d'un programme de continuité des affaires au niveau municipal.

DÉMYSTIFIER L'ASPECT TECHNOLOGIQUE DE LA COMMUNICATION DE MASSE

3 avril de 12 h à 13 h : Webinaire

Conférencier : M. Sylvain Rollin, président et CEO, ERMS

Sujet :

Nous désirions avec cette présentation, non seulement vous sensibiliser, mais aussi outiller nos membres. Qu'il s'agisse de gestion des urgences ou de continuité des affaires, il est fort probable qu'ils aient besoin de mobiliser et communiquer avec leurs équipes et leurs employés. Plusieurs options s'offrent alors à eux en passant d'un simple courriel à l'interne, à un système interactif vocal avec les employés touchés. Naturellement, toutes ces technologies n'offriront pas les mêmes résultats et ne fonctionneront pas de la même façon en situation d'urgence (ex. : est-ce qu'il y a des canaux privilégiés? Comment mon information est-elle sécurisée? Combien d'appels à la minute?).

Au total, 17 membres de l'ASCQ, incluant 2 nouveaux membres, ont participé à l'activité (20 inscriptions).

SINISTRE – INTERVENIR DE FAÇON SÉCURITAIRE : MEILLEURES PRATIQUES POUR LES GESTIONNAIRES ET EMPLOYÉS CORPORATIFS

24 avril, de 12 h à 13 h : webinaire

Conférencier :

- M. Carol Dubé, hygiéniste industriel et conseiller en SST pour la division Santé et sécurité de la Ville de Québec

Sujet :

Que nous provenions d'un service d'urgence ou d'une organisation classique, nous avons tous la responsabilité d'agir de manière à préserver la santé et la sécurité de notre personnel. Sans vouloir faire l'abécédaire des comportements voulus, nous désirions avec ce webinaire d'une heure, sensibiliser et outiller les gestionnaires et responsables d'organisations sur l'importance d'un minimum de préparation :

- Les obligations et responsabilités des gestionnaires;
- Les éléments de préparation à mettre en place en amont de toute situation d'exception (ou sinistre);
- Les différentes étapes à franchir avant de déployer du personnel sur les lieux d'une situation d'exception (ou sinistre);
- Les comportements sécuritaires à préconiser.

Au total, 21 personnes ont participé, dont 6 membres de l'ASCQ, 2 membres des associations partenaires et 13 non-membres (23 inscriptions).

GESTION SÉCURITAIRE DES MATIÈRES DANGEREUSES

24 novembre de 8 h 30 à 16 h : Centre de formation du complexe DIX30 à Brossard.

Conférenciers :

- M. Yves Dubeau, ing. (Expert-conseil en gestion des risques et des mesures d'urgence, vice-président du CRAIM et membre du CA de l'ASCQ);
- M. Bertin Ouellet, ing. (ingénieur principal des procédés chez Nemaska Lithium Inc.);
- M. André Beauchesne, ing. (président de AB Consultech inc., membre du CRAIM);
- M. Robert Reiss (directeur du comité technique du CRAIM);
- M. Dimitri Tsingakis, ing. (directeur général de l'Association industrielle de l'Est de Montréal et président du CRAIM);
- M. Pascal Parent (président de PMU Québec et membre du CA de RECO-Québec).

L'accident du Lac-Mégantic, dont c'était le premier anniversaire le 6 juillet, ainsi que les rapports émis par la CSST suite aux accidents de Neptune à Sherbrooke, de Bombardier produits récréatifs (BRP) à Valcourt et de BEM Souvenirs et Produits récréatifs inc. à Coteau-du-Lac ont mis en évidence la nécessité de mieux gérer les risques associés aux matières dangereuses. La lecture des rapports disponibles publiquement permet d'identifier des causes profondes communes dont la maîtrise aurait pu éviter les pertes de vie que ces accidents ont engendrées.

Objectifs :

1. Donner des exemples concrets de mesures qui devraient être mises en place par les organisations qui fabriquent, utilisent, entreposent, transportent ou éliminent des matières dangereuses (MD) pour réduire les risques associés à celles-ci;
2. Fournir des outils et des exemples concrets aux personnes chargées de l'aménagement du territoire, de la planification des mesures d'urgence et de la continuité des opérations.

Au total, 55 personnes ont participé dont 14 membres de l'ASCQ, 16 membres des associations partenaires et 25 non-membres (60 inscriptions). Les personnes présentes ont apprécié l'activité et le fort taux de participation dénote un vif intérêt pour le sujet sur lequel nous reviendrons certainement en 2015.

L'ATELIER DE TRAVAIL MONTRÉAL MÉTROPOLE NUMÉRIQUE ET RÉSILIENTE : LES DÉFIS ACTUELS ET LES SOLUTIONS DES TIC

5 décembre de 8 h à 17 h : Pavillon Sherbrooke de l'UQAM

Cet atelier de travail devait permettre aux décideurs publics et aux leaders des TIC en matière de résilience de se rencontrer et de trouver ensemble des solutions concrètes à ces défis. Ils pourront échanger et mieux connaître les solutions qui touchent notamment la continuité des opérations, la préservation des infrastructures critiques, le maintien des réseaux de communications, l'information aux citoyens et la transformation des défis de résilience en occasion d'affaires et d'innovation.

Pour l'occasion, l'ASCQ avait obtenu 3 entrées gratuites pour ses membres. En plus d'afficher notre logo sur l'invitation et le site Web de [Techno Montréal](#).

Malheureusement, l'atelier a été reporté à une période plus propice au début 2015.

DÉJEUNER-CAUSERIE - LA SÉCURITÉ AU CANADA ET DANS LE MONDE

5 décembre de 12 h à 14 h : Marriott Château Champlain Montréal

Conférencier : L'honorable Steven Blaney, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

L'ASCQ a collaboré à l'organisation de ce déjeuner-causerie présenté par le [Conseil des relations internationales de Montréal \(CORIM\)](#), sous la présidence de l'honorable Steven Blaney, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada. En plus d'afficher notre logo sur le site Web du CORIM, les membres de l'ASCQ bénéficiaient du tarif membre pour cet événement.

Thèmes abordés :

- Les actions du Gouvernement du Canada pour assurer la sécurité des Canadiens;
- La lutte contre le terrorisme international avec les alliés du Canada;
- La radicalisation de certains citoyens en Occident;
- La cybersécurité et le partage de renseignements pour lutter contre la criminalité transfrontalière.

COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

(AUGMENTER LA PRESENCE, LA PARTICIPATION ET L'INFLUENCE DE L'ASSOCIATION)

LA GRANDE SECOURSSE DU QUÉBEC

Lors du dépôt de la Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024, l'hiver dernier, le gouvernement du Québec posait un geste concret pour faire de la gestion des risques et de la réponse aux catastrophes une priorité et lançait un appel à chacun des acteurs québécois afin que tous, en fonction de leur réalité et des ressources dont ils disposent, fassent de ces questions un objectif priorisé.

C'est avec enthousiasme que l'Association de la sécurité civile du Québec a répondu à l'invitation du ministère de la Sécurité publique et a pris en charge l'événement « La Grande Secoursse » en devenant le maître d'œuvre de la première édition de « La Grande Secoursse du Québec » avec la collaboration du ministère de la Sécurité publique.

Par cette initiative, l'Association souhaite inciter la population québécoise à se joindre aux 25 millions de personnes un peu partout dans le monde qui font les gestes de « se baisser, s'abriter et s'agripper ». Cet exercice est aussi une occasion privilégiée de sensibiliser la population aux autres dimensions entourant une situation d'exception.

En plus de permettre à la population de connaître les bons comportements à adopter en cas de tremblement de terre, cet exercice sensibilise les citoyens à la sécurité civile et encourage la préparation générale des citoyens en cas de sinistre. L'exercice amène aussi une conjoncture favorable afin de mettre en valeur la mission de notre association.

Concrètement, la Grande Secoursse est un exercice d'une minute pendant lequel tous les participants inscrits, où qu'ils soient, répètent les gestes de « se baisser, s'abriter et s'agripper ». La préparation physique et l'exécution de l'exercice sont simples, ce qui a contribué à sa popularité sans cesse croissante. L'absence de coûts est un avantage important de cet outil à très grande visibilité. Cette première édition a mobilisé plus de 150 000 participants sur tout le Québec.

L'exercice a fait l'objet d'une campagne médiatique nationale et d'une couverture de presse importante sur tout le Québec.

COMITÉ CONSULTATIF EN SÉCURITÉ CIVILE DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Reconnue comme un interlocuteur incontournable en sécurité civile, l'Association a été présente à la rencontre organisée par le ministère de la Sécurité publique et regroupant quelque 30 représentants de ministères, d'associations, d'ordres, de municipalités et d'organismes touchant de près ou de loin le domaine de la sécurité civile.

Les sujets abordés ont été très variés, passant des orientations à la sensibilisation du public et l'avancement des plans à l'aide financière après sinistre, etc. Cette tribune nous offre l'opportunité de porter à l'attention du sous-ministre associé et des autres membres du comité, les préoccupations des membres de l'Association, mais également, d'être au fait des enjeux à venir et d'établir des ponts.

Date	Endroit	Membres présents
14 avril	Trois-Rivières	Richard Chabot – Président sortant Marc Guay – membre du CA

GESTION SÉCURITAIRE DES MATIÈRES DANGEREUSES

La tragédie du Lac-Mégantic du 6 juillet dernier a mis à l'avant-scène de l'actualité la réalité de la présence des matières dangereuses dans nos collectivités et les dangers qui y sont associés. L'ASCQ, le CRAIM et RECO-Québec se sont regroupés pour émettre des recommandations qui permettraient d'améliorer grandement la protection du public et de l'environnement face aux risques que présentent les matières dangereuses. Il est intéressant de noter que plusieurs des recommandations proposées ci-haut trouvent écho dans le chapitre 6 du rapport du vérificateur général du Québec présenté en novembre 2013 ainsi que dans la section V du rapport du vérificateur général de la ville de Montréal présenté en 2011.

Les recommandations émises en mars 2014 ont reçu l'appui de plusieurs partenaires additionnels dont l'Ordre des ingénieurs du Québec, l'Ordre des urbanistes du Québec et la Fédération québécoise des intervenants en sécurité incendie (FQISI). Elles ont également trouvé écho dans divers rapports d'enquête, dont celui du BST sur l'accident de Lac-Mégantic. Nous poursuivons en 2015 nos efforts pour diffuser plus largement nos recommandations et en promouvoir la mise en place.

AFFAIRES CORPORATIVES

RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CONSEIL EXÉCUTIF

Le Conseil d'administration de l'ASCQ a tenu six rencontres pendant l'année 2014 pour la gestion des affaires courantes, soit quatre séances régulières les 28 février, 9 mai, 12 septembre et 11 novembre.

Pour sa part, le Comité exécutif a tenu trois rencontres téléphoniques pour assurer le suivi des dossiers en cours de l'Association soient les 14 février, 3 mars et 13 août 2014.

Les comptes-rendus sont disponibles sur demande.

ADOPTION DE POLITIQUES

Le Conseil d'administration a procédé à l'adoption, le 28-02-2014, de la Politique d'encadrement des activités de gestion administrative qui est venue compléter et remplacer la Politique de gestion des activités (abrogé le 28-02-2014).

CODE D'ÉTHIQUE

Les membres du Comité d'éthique sont MM. Frédéric Saint-Mleux (membre du comité exécutif), Mme Karine St-Denis (représentante des membres de l'ASCQ) et M. Karl Brochu (coordonnateur et représentant du conseil d'administration).

Le comité d'éthique vise à :

- Maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'administration de l'Association;
- Assurer le respect par les membres du Conseil d'administration des règles, la divulgation des intérêts et l'application de la ligne de conduite vis-à-vis des conflits d'intérêts;
- Assurer la mise sur pied d'un mécanisme permettant au public de communiquer avec l'Association et d'obtenir des réponses concernant l'éthique;
- Assurer un rendre compte sur l'éthique, intégré au rapport annuel de l'Association.

Aucune plainte n'a été rapportée au Comité d'éthique en 2014.

Processus de nomination

Les membres du Comité d'éthique sont nommés pour une année selon les mécanismes suivants :

1. Le membre du Comité exécutif est nommé par le Comité exécutif suite à une proposition.
2. Le membre du Conseil d'administration est élu lors de la première rencontre du Conseil d'administration par un vote secret. Au moment de l'élection des membres du Conseil d'administration, chaque candidat devra indiquer dans le formulaire de mise en candidature s'il souhaite ou non en faire partie.

3. Le membre de l'ASCQ qui ne fait pas partie du Conseil d'administration et qui désire faire partie du Comité d'éthique devra déposer sa candidature à l'assemblée générale. Le membre sera élu, par vote secret, lors de l'assemblée générale. Un processus de mise en candidature sera réalisé en parallèle avec la mise en candidature des directeurs de l'association. Le site de l'association permettra également les mises en candidatures.
4. Au cours de sa première réunion, le comité d'éthique nommera un coordonnateur.
5. En cas du retrait d'un membre du comité éthique, le Conseil d'administration nommera une personne pour compléter le mandat annuel.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2014

Afin de rééquilibrer le budget de l'Association à court et à long terme, de gérer les activités financières de l'Association de façon à maintenir les tarifs d'adhésion et d'activités abordables ainsi que d'accroître la variété de notre offre de service et d'activités, le Conseil d'administration a adopté en janvier 2014 de nouvelles orientations budgétaires. Celles-ci furent présentées aux membres lors de l'assemblée générale annuelle du 16 janvier 2014.

Les orientations budgétaires 2014 étaient de :

- Viser un équilibre budgétaire des opérations régulières et dépenses administratives en réduisant les coûts administratifs et en haussant les revenus;
- Assurer l'autofinancement des activités;
- Attribuer les surplus actuels au développement futur du programme de certification et aux investissements qui apporteront des bénéfices à long terme.

À cet effet, le plan proposé pour l'atteinte de ces orientations était :

- Hausser les frais d'adhésion annuels à partir du 1er mars 2014;
- Proposer l'adhésion gratuite aux :
 - présidents des associations partenaires;
 - membres du comité de certification;
 - conférencier à titre gratuit d'une activité organisée par l'ASCQ;
 - personne non membre inscrite à une activité de l'ASCQ au tarif non-membre;
- Hausser le nombre de représentants d'une adhésion corporative de 6 à 10;
- Mettre un terme à l'entente de gestion administrative en cours et identifier une solution alternative;
- Développer une politique de gestion administrative;
- Mettre de l'avant un programme de commandites en 2014;
- Modifier le cadre tarifaire des activités;
- Geler les tarifs associés au Programme de certification en 2014.

Au terme de l'année 2014, nous pouvons affirmer avec fierté que toutes ces mesures, à l'exception de la mise en œuvre d'un programme de commandite, ont été mises de l'avant.

RAPPORT FINANCIER

Les résultats financiers de 2014 (voir le tableau ci-bas) reflètent cette année encore une période de transition vers l'équilibre budgétaire en concluant l'année financière avec un déficit de 5 645,92 \$ qui est légèrement plus élevé (877,53 \$) que celui évalué lors du processus de prévision budgétaire (4 768,39 \$)². Il est à noter que ce déficit, bien que prévu, est largement inférieur à ceux des deux dernières années³.

État des résultats financiers de l'ASCQ - 2014

Catégorie	Réel (\$)	Budget (\$)
Revenus		
Adhésions	7 910,00 \$ ⁴	10 760,00 \$
Certification	950,00 \$	2 100,00 \$
Activités	10 500,00 \$	5 775,00 \$
Commandites	0,00 \$	4 500 \$
Subvention	0,00 \$	0,00 \$
Colloque	2 000,00 \$	2 000,00 \$
Comptes recevables 2012	500,00 \$	618,75 \$
Exercice Grande secousse	32 150,00 \$	32 000,00 \$
Total	54 010,00 \$	57 753,75 \$
Dépenses		
Positionnement	0,00 \$	0,00 \$
Communication et visibilité	0,00 \$	1 850,00 \$
Financement	0,00 \$	0,00 \$
Gestion interne	0,00 \$	0,00 \$
Certification	0,00 \$	600,00 \$
Services et activités	5 150,21 \$	1 449,20 \$
Colloque	15,00 \$	60,00 \$
Partenariat	230,70 \$	300,00 \$
Administration	18 052,98 \$	24 946,98 \$
Comptes à payer 2013	4 815,96 \$	4 815,96 \$
Exercice Grande secousse	31 391,07 \$	28 500,00 \$
Total	59 655,92 \$	62 522,14 \$
Grand total	-5 645,92 \$	-4 768,39 \$

Plusieurs facteurs ont contribué à accroître le déficit relativement à celui budgété notamment :

² Notons que le déficit budgétaire calculé en 2014 peut être attribué entièrement au poste budgétaire « comptes à payer 2013 » qui totalisait 4 815,00 \$. Sans ces dépenses, le budget 2014 aurait été équilibré et le déficit 2014 n'aurait été que de 830,92 \$.

³ Respectivement de 29 251,45 \$ en 2013 et 27 303,00 \$ en 2012.

⁴ Les revenus totaux associés aux adhésions 2014 représentent 8 350,00 \$. Cependant, 440,00 \$ ont été encaissés en 2013 et apparaissent donc dans les résultats de l'année 2013.

- Des revenus d'adhésion inférieurs à ceux budgétés;
- Des surplus associés au projet « Grande secousse » inférieurs à ceux anticipés;
- Des revenus du programme de certification inférieurs à ceux budgétés;
- Un nombre important de comptes à recevoir, totalisant 4 085,00 \$;
- Un manque à gagner de revenus anticipés associés au report de la mise en œuvre d'un programme de commandite.

Dans une autre optique, plusieurs autres facteurs ont quant à eux contribué à limiter et contrôler le déficit notamment :

- Des profits supérieurs à ceux anticipés associés à l'organisation des activités en cours d'années;
- Des dépenses contrôlées en deçà des prévisions initiales.

Considérant les moyens mis en place au cours de l'année 2014 dans le but d'accroître les revenus et de réduire les dépenses ainsi que la prise en compte de tous les facteurs cités ci-dessus lors de la réalisation du prochain budget de l'ASCQ, il nous est permis d'anticiper la possibilité d'un retour à l'équilibre budgétaire dès 2015⁵.

Le bilan au 31 décembre 2014 qui apparaît au tableau suivant montre que, malgré les résultats négatifs des années 2014, 2013 et 2012, l'Association dispose des liquidités nécessaires (50 189,63 \$) pour finaliser la mise en œuvre de son plan stratégique, atteindre l'équilibre budgétaire et investir dans d'éventuels nouveaux projets au cours de la prochaine année.

Bilan au 31 décembre 2014

Actif	Somme
Encaisse au 31 décembre 2014	50 189,63 \$
Comptes à recevoir	1 725,00 \$
Cotisation à recevoir	2 360,00 \$
Frais payés d'avance	0 \$
Total de l'actif	<u>54 274,63 \$</u>
Passif	
Revenus perçus d'avance	0 \$
Comptes à payer	125,00 \$
Total du passif	<u>125,00 \$</u>
Total de l'actif et du passif	<u>54 149,63 \$</u>

Note : Les états financiers présentés ci-dessus n'ont pas fait l'objet d'une vérification comptable au moment de la production de ce rapport.

⁵ À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la planification stratégique, la cible de l'équilibre budgétaire avait été établie en 2016.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES

Guy Dufour

Président
Campus Notre-Dame-de-Foy

Frédéric Saint-Mleux

Trésorier
Centre de sécurité civile de Montréal

Yves Dubeau

Directeur
Yves Dubeau Service-conseil

Marc Guay

Directeur
Service de la sécurité incendie de Lévis

Simon Harvey

Directeur
Sécurité incendie, Saint-Colomban

Marc Maltais

Directeur
Transport Québec

Richard Chabot¹

Président sortant

Marie-Pierre Raymond

Vice-Présidente
Ville de Québec

Denis Bordeleau

Secrétaire
Bell

Karl Brochu

Directeur
Aéroport de Montréal

Frédéric Gagnon-Parent

Directeur
Bell Canada

Isabelle Primeau

Directrice
Premier continuum

Éric Houde²

Délégué
Ministère de la Sécurité publique

Yves Thibault

Directeur

Note 1 : Richard Chabot a cessé de siéger le 24 octobre 2014 suite à sa démission du Conseil d'administration.

Note 2 : Le délégué du ministère de la Sécurité publique n'a pas le droit de vote

PARTENAIRES, MEMBRES CORPORATIFS ET COLLABORATEURS

LES PARTENAIRES

- Le ministère de la Sécurité publique;
- Le Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs (CRAIM);
- Le Réseau d'échange en continuité des opérations (RÉCO-Québec).

LES MEMBRES CORPORATIFS

- Aéroports de Montréal;
- Aéroport de Québec;
- Agence de santé et des services sociaux de Montréal;
- Bureau de la Sécurité civile de la Ville de Québec;
- Bureau d'assurances du Canada;
- Bell Canada;
- Centrale d'appels d'urgence de Chaudière-Appalaches (CAUCA);
- Centre RISC - Campus Notre-Dame-de-Foy;
- Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal;
- Centre risque et performance de l'École Polytechnique de Montréal;
- Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi;
- Direction du service de la sécurité incendie, ville de Lévis;
- Ministère des Transports du Québec;
- Ministère de la Sécurité publique;
- Multi Risques International;
- Premier Continuum
- Société canadienne de la Croix-Rouge, division du Québec;
- Service d'Intervention d'Urgence – Centre du Québec (S.I.U.C.Q.);
- Solution sismique;
- Sûreté du Québec;

LES COLLABORATEURS

- Bell Canada, notamment pour les ponts téléphoniques, la salle pour l'AGA et l'espace d'entreposage.
- Centre RISC - Campus Notre-Dame-de-Foy, notamment pour le bureau de l'adjointe administrative et le support TI.
- Centre de Sécurité civile de la Ville de Montréal, notamment pour les réunions.